Institute for Justice & Democracy in Haiti
Bureau des Avocats Internationaux

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

Contacter:

Brian Concannon, Jr., Esq., Institute for Justice & Democracy in Haiti (aux Etats-Unis) brian@ijdh.org, +1-541-263-0029 (anglais, français, créole)

Ira Kurzban, Esq., Kurzban, Kurzban, Weinger Tetzeli & Pratt P.A (aux Etats-Unis), ira@kkwtlaw.com, +1-305-992-3356 (anglais)

Mario Joseph, Av., *Bureau des Avocats Internationaux*, (en Haïti), mario@ijdh.org, +509-3701-9878 (français, créole, anglais)

Maria-Elena Kolovos, *Bureau des Avocats Internationaux* (en Haïti), mariaelena@ijdh.org, +509-4688-9968 (anglais)

AVIS AUX MEDIAS

Le lundi 7 novembre, 2011, New York, Port-au-Prince — Le mardi 8 novembre 2011, le *Bureau des Avocats Internationaux* (BAI), l'Institute for Justice & Democracy in Haïti et le cabinet Kurzban, Kurzban, Weinger Tetzeli & Pratt P.A. organiseront plusieurs conférences de presse simultanées à New York et en Haïti pour annoncer les développements en matière de responsabilité de l'ONU/MINUSTAH dans l'introduction du cholera en Haïti.

Sujet: Conférence de presse pour annoncer les développements en matière de responsabilité de l'ONU/MINUSTAH dans l'introduction du cholera en Haïti.

Horaire: Le mardi 8 novembre 2011 à 10 heures.

Lieu: 1. Auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld de l'Organisation des Nations Unies, 405 East 42nd Street, New York, NY. *Une accréditation de l'ONU est requise; le UN Correspondents Association n'est pas responsable de l'allocation des accréditations.*

2. *Bureau des Avocats Internationaux* (BAI) organisera une conférence de presse en même temps en Haïti, le 8 novembre à 10h. Cette conférence se déroulera au BAI, situé au No. 3, 2ème Impasse Lavaud Lalue (Port-au-Prince).

N.B. Les représentants de New York seront disponibles pour des entretiens dans un espace accessible au public après la conférence. Pour fixer un rendez-de-vous d'entretien, veuillez les contacter au : +1-404-217-1302.

Le BAI et l'IJDH sont deux organisations de Droits Humains qui se battent pour le respect des Droits Humains des populations haïtiennes les plus défavorisés par devant les tribunaux et Cours de justice, et dans tout autre endroit où des décisions concernant les droits des haïtiens sont prises. Nous représentons des victimes de graves violations des Droits Humains, incluant des victimes du tremblement de terre du 12 Janvier 2010, des victimes de violences sexuelles, et des détenus en détention préventive illégale et/ ou injustement emprisonnés. Cela fait plus de seize ans que nous travaillons avec succès au renforcement du respect des Droits Humains des haïtiens en Haïti et à l'étranger. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre site internet www.ijdh.org.